FEDERATION PCF de l'OISE

8 rue du Beauvoisis – 60100 CREIL
Tél 03 44 55 27 96

Monsieur le Maire de Breteuil
Mmes et MM les conseillers municipaux
Rue Raoult Huchez
60120 BRETEUIL

Objet : Liberté d'expression sur un espace public, en l'occurrence le marché de Breteuil

Mercredi 29 février 2012, à Breteuil, notre parti politique a organisé une information, dans le cadre de la campagne électorale des présidentielles, vers la population sous forme de distribution de tracts appelant au vote Mélenchon.
Nos militants étaient placés à l'entrée du marché municipal à hauteur des barrières interdisant l'accès aux véhicules terrestres.
Les précautions d'usage avaient été prises pour ne pas entraver la libre circulation des habitants se rendant au marché.
Nous avons été très étonnés et nous tenons à vous en faire part du discours très réglementaire et restrictif du policier municipal à notre égard.
En effet si cet agent n'a pas mis en cause notre droit à diffuser notre information sur le domaine public il nous a demander de faire disparaitre un support, sous forme de panneau en bois d'environ 1,00 m de large sur 1,50m de hauteur avec l'affiche de notre candidat Jean Luc MELENCHON.
Face à nos légitimes interrogations, il a dans un premier temps affirmé que si nous voulions le laisser, il fallait nous acquitter d'un droit ou redevance d'un montant de 1,20€, et puis, s'avisant que nous n'avions pas le statut de commerçant ambulant, il nous a intimé l'ordre de nous plier à son exigence, la réglementation municipale lui donnait entière légitimité à ses dires.
Ne voulant pas créer d'incident inutile nous nous sommes exécutés.
Néanmoins, nous nous interrogeons sur la bienséance de la réglementation qui serait en vigueur dans votre ville, que nous ne connaissons pas et qui nous laisse dubitatif.

En effet, nous avons pour habitude dans le cadre des multiples campagnes électorales d'intervenir aux abords des marchés municipaux. Dans aucunes villes, de la plus grande à la plus petite nous avons été interdits dans nos pratiques qui ont toujours le respect de l'ordre public et le bon sens républicain.
La France est une démocratie avec beaucoup de droits qu'il importe de préserver et nous nous en préoccupons. En ce qui concerne les devoirs nous sommes tout autant vigilants et nous avons pour principe de nous conformer aux lois et règles tant qu'elles ne sont pas discriminatoires et abusives.
Pour nous permettre de comprendre, ce qui est peut être une singularité propre à la commune de Breteuil, nous vous serons gré de bien vouloir nous expliquer, le sens et le droit, qui ne nous permettrait pas de déployer le panneau avec le visage de notre candidat. Panneau qui permet à la population de mettre un visage sur le nom de Jean Luc MELENCHON, candidat du Front de Gauche.

Nous vous remercions de votre attention. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les conseillers, à notre parfaite considération.

Le 01 mars 2012
Le secrétaire général PCF de l'Oise
Thierry AURY